



Bourse Mobilité internationale CNGOF 2026

Conditions d'éligibilité :

- Être membre du CNGOF à jour de son adhésion
- Être gynécologue obstétricien
- Être âgé de moins de 40 ans avec une perspective de développement de projet de recherche
- Avoir obtenu l'acceptation d'une structure d'accueil à l'étranger pour l'année N+1.
- Présenter un projet de recherche pertinent et innovant en lien avec la chirurgie gynécologique ou l'obstétrique

Dossier de candidature

Les candidats doivent soumettre un dossier comprenant les éléments suivants :

1. Présentation du projet de recherche détaillant les objectifs scientifiques, la méthodologie et l'apport ultérieur pour le candidat du séjour à l'étranger.
2. CV du candidat, mettant en avant son parcours académique, ses expériences de recherche et ses perspectives professionnelles après sa mobilité internationale.
3. Copie de la lettre d'acceptation de la structure d'accueil à l'étranger.
4. Budget prévisionnel global, incluant les coûts estimés du séjour ainsi que les éventuelles autres subventions obtenues.
5. Éventuels courriers de soutien du service du candidat

Modalités et calendrier

· Dépôt des dossiers : les candidatures doivent être envoyées par email en **un document unique PDF** au secrétariat du CNGOF avant le 30 septembre 2026 : cngof@cngof.fr

- Le jury est constitué du Conseil Scientifique du CNGOF. Il se réserve le droit de ne pas attribuer la bourse en l'absence de projet jugé suffisamment pertinent.

· Sélection et attribution : la bourse sera remise officiellement si elle a été attribuée lors du congrès annuel du CNGOF Décembre 2026

- Versement : le montant de la bourse (10 000 euros) sera attribué en début de mobilité du candidat afin de faciliter le financement du séjour après toutes les validations administratives.
- Le lauréat s'engage à remercier le CNGOF dans toutes les publications issues de sa mobilité et de présenter ses travaux de recherche lors du congrès annuel du CNGOF à l'issue de sa mobilité.